

27^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
JEUDI 25 AVRIL 2024 à 15h45
SALLE LES REMPARTS, HÔTEL MANOIR VICTORIA
44, CÔTE DU PALAIS, QUÉBEC

- PROJET -

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée générale et constatation du quorum et mot de bienvenue du président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la 26^e assemblée générale annuelle, tenue le 27 avril 2023 à l'hôtel Manoir Victoria, Québec
4. Rapport du président
5. Rapport du secrétaire
6. Présentation du *Rapport du vérificateur financier externe – 31 décembre 2023*
7. Nomination d'un vérificateur externe pour l'année 2024
8. Élection des administrateurs
 - 8.1. Désignation d'un président et d'un secrétaire d'élection
 - 8.2. Élection du président
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue
 - 8.3. Élection du vice-président
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue
 - 8.4. Élection des représentants des sections

- 8.4.1. Section 2 : Laval (13) et Laurentides (15)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

- 8.4.2. Section 4 : Lanaudière (14)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

- 8.4.3. Section 6 : Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

- 8.4.4. Section 8 : Côte-Nord (09)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

- 8.4.5. Section 10 : Montréal (06) et Montérégie (16)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

- 8.4.6. Section 12 : Bas-Saint-Laurent (01)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

- 8.4.7. Section 14 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)
 - Mise en nomination
 - Acceptation / refus des personnes en nomination
 - Vote si requis
 - Proclamation de la personne élue

9. Ratification des actes des administrateurs

10. Période de questions

11. Clôture de l'assemblée